

# Communiqué de presse

## Communiqué information réglementée

Paris, le 16 mai 2019

### **Mise à disposition de la 1<sup>ère</sup> actualisation du document de référence 2018 du Groupe BPCE**

Le Groupe BPCE informe que la 1<sup>ère</sup> actualisation de son document de référence 2018 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 16 mai 2019 sous le n° D.19-0252-A01.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté à la rubrique « Information réglementée » de l'espace « Investisseur » du site internet du Groupe BPCE ([www.groupebpce.com](http://www.groupebpce.com)).